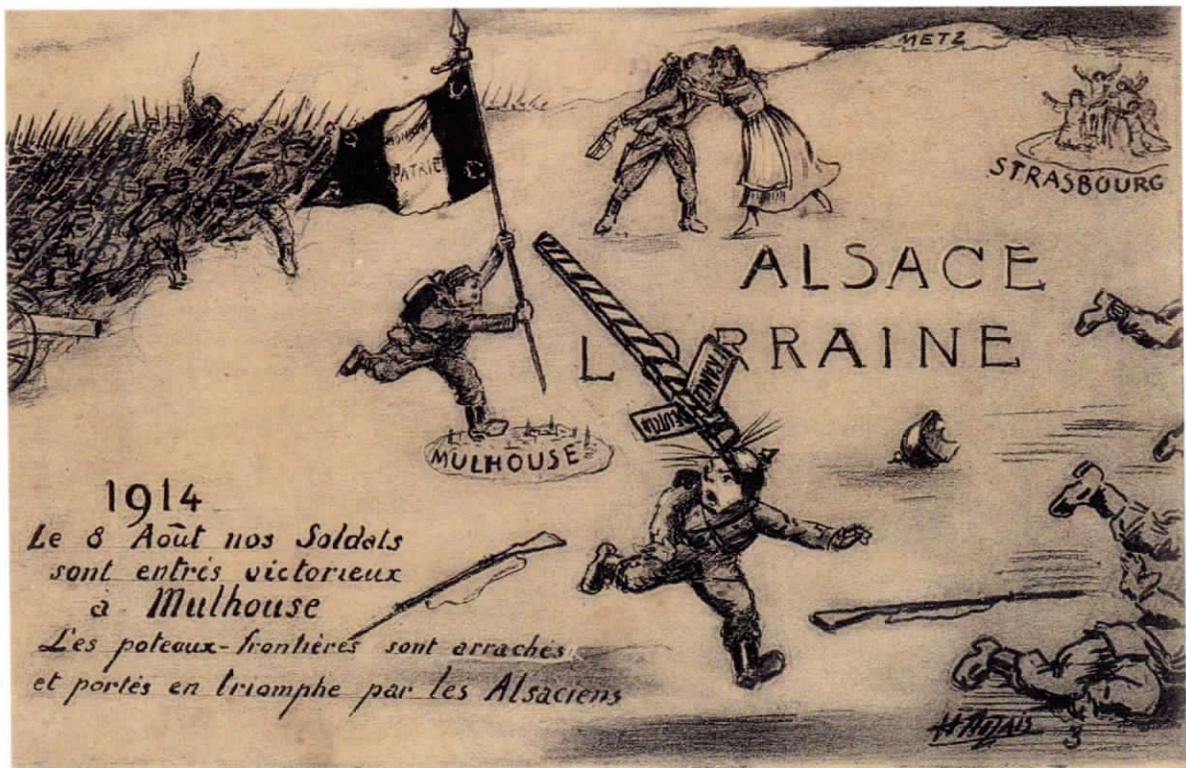


André PEINE & Michel FRICK

LA GRANDE GUERRE EN ALSACE ET EN LORRAINE

L'ANNÉE 1914



ASSOCIATION DES SPECIALISTES EN MARQUES POSTALES
ET OBLITÉRATIONS D'ALSACE-LORRAINE

2014

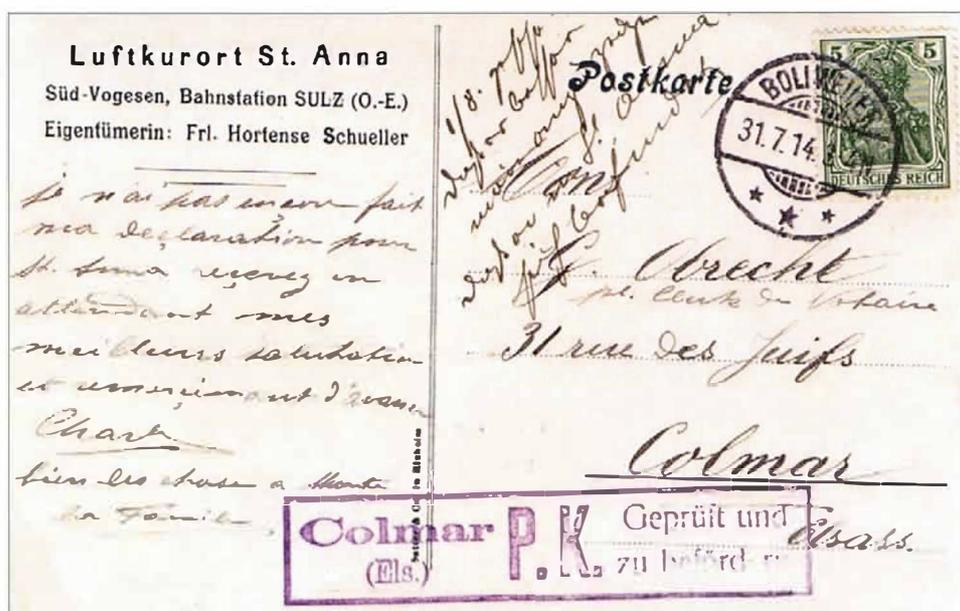
TABLE DES MATIÈRES

1. L'armée allemande en 1914		05
- XVI. Armeekorps (Metz)	05	
- XXI. Armeekorps (Saarbrücken)	06	
- XIV. Armeekorps (Karlsruhe)	09	
- XV. Armeekorps (Strasbourg)	10	
2. La bataille des frontières en Alsace et en Lorraine		27
- La première bataille de Mulhouse	33	
- La bataille de Lagarde	37	
- La seconde offensive sur Mulhouse	39	
- La cavalerie française dans la vallée de la Bruche	45	
- Les combats autour de Colmar	48	
- Les opérations en Lorraine	49	
- La bataille du Grand Couronné	50	
3. La désorganisation de la poste civile en Haute-Alsace allemande		51
- Les bureaux de poste de Mulhouse	51	
- Autres bureaux de poste proches de Mulhouse	55	
- Les bureaux de poste dans la vallée de la Lauch	61	
- Autres bureaux de poste au nord de Colmar	69	
4. L'organisation de la poste civile en Alsace française		71
L'internement de civils alsaciens et lorrains en France.		95

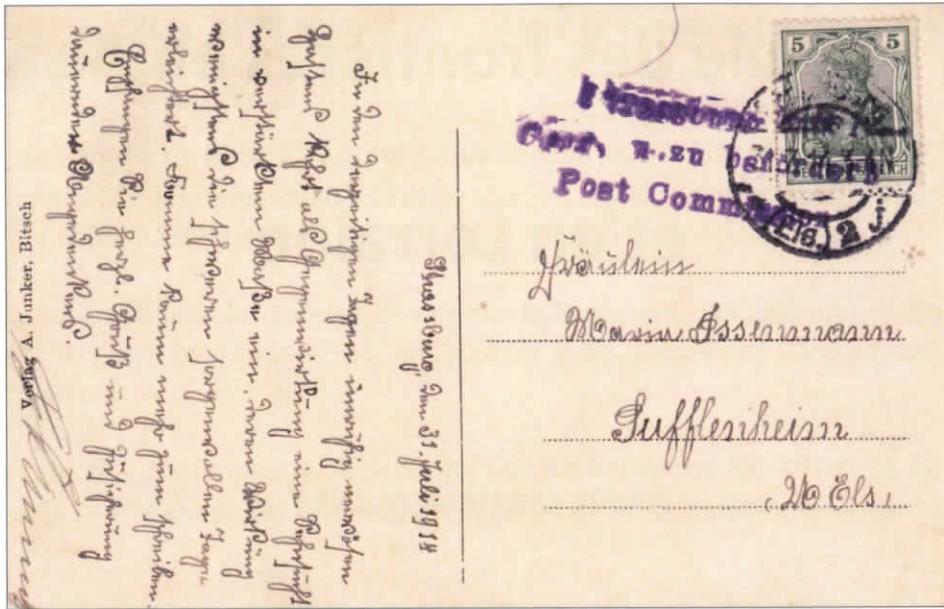
La bataille des frontières en Alsace et en Lorraine

Août - Septembre 1914

À partir du 1^{er} août 1914, le courrier originaire ou à destination de l'Alsace-Lorraine est soumis à la censure postale. Des commissions de contrôle postal sont opérationnelles dans différentes villes, avant même le déclenchement de la guerre à Mulhouse, Colmar, Strasbourg, Haguenau, Wissembourg, Metz et Thionville.



Carte postale de Bollwiller pour Colmar du 31 juillet 1914, censurée à l'arrivée.
Cachet rectangulaire « Colmar (Els.) / P.K. / Geprüft und zu befördern »



Carte postale de Strasbourg pour Soufflenheim du 31 juillet 1914, censurée au départ.
Cachet au composteur « Strassburg Els. 1 / gepr. u. zu befördern / Post Commission »



Enveloppe avec timbre à date de MULHAUSEN-DORNACH du 31.7.14
Cachet rectangulaire « Mülhausen / P.K. / Geprüft und zu befördern »

Les premières correspondances censurées sont datées des 30 et 31 juillet 1914. De nombreuses marques de censure ont été utilisées par chacune des commissions de contrôle. Les relations postales sont suspendues avec certaines destinations, notamment les « pays ennemis ». Le *Mülhauser Tagblatt* du 5 août 1914 informe ses lecteurs de la rupture des relations postales entre l'Allemagne, la Russie et la France.



Lettre de Freiburg im Breisgau du 1^{er} août 1914 pour les Etats-Unis d'Amérique.
Cachets de censure de Colmar et marque de retour « **Mobilmachung / zurück** »

Des mesures particulièrement contraignantes sont imposées aux Alsaciens et aux Lorrains. Un arrêté secret du 27 mars 1914 prévoyait que la population civile ne pourrait envoyer que des cartes postales et que le courrier commercial devait être présenté ouvert aux bureaux de poste. Cet arrêté a été mis en application à compter du 1^{er} août 1914. La correspondance doit être faite en allemand.

La désorganisation de la poste civile en Haute - Alsace allemande

Michel FRICK

Août 1914

Les services postaux allemands ont été fortement désorganisés durant les premières semaines de la guerre. En raison de la proximité des combats et de l'avancée des troupes françaises durant le mois d'août 1914, de nombreux fonctionnaires des postes allemands se sont repliés de l'autre côté du Rhin et des bureaux de poste ont été fermés.

Par ailleurs de nombreux postiers¹ furent pris en otage par les troupes françaises et emmenés vers des camps d'internement, ce qui expliquera également la fermeture de certains établissements postaux.

L'absence de courrier, de téléphone et de télégraphe semble avoir fortement affecté la population alsacienne, privée de moyens de communication avec l'extérieur. En effet, de nombreux journaux de guerre et témoignages historiques font référence à l'arrêt des services postaux.

Les établissements postaux les plus touchés furent sans doute les bureaux de poste (« Postämter »), gérés et dirigés par des fonctionnaires allemands, contrairement aux agences postales, confiées pour la plupart à des commerçants ou des particuliers d'origine alsacienne, qui n'avaient donc aucune raison de fuir lors de l'avancée des troupes françaises.

La région mulhousienne a été particulièrement perturbée, mais les bureaux de poste situés dans ou à proximité des vallées de la Lauch et de la Fecht ont également été touchés.

1. Les bureaux de poste de Mulhouse

Le **journal de guerre de Auguste Zundel** (Ed. Jérôme Jo Bentzinger, 2007) nous apprend que le fonctionnement de la poste mulhousienne est perturbé à partir du 7 août, jour du début de la première bataille de Mulhouse (7-9 août) :

¹ Le receveur de postes de Bollwiller, le gérant de l'agence postale de Wittelsheim, le receveur des postes de Rixheim M. Kuck, emmené à l'île Longue, un postier de Sentheim, M. Flieg Auguste (secrétaire des postes de Logelbach, interné à Issoire), etc

« Vendredi 7 août - Vers 10 h nous allons à la poste, complètement fermée, le gardien nous dit que les appareils de téléphone et de télégraphe ont été démontés et sont inutilisables. »

Un entrefilet dans le **Mülhauser Tagblatt** du 12 août 1914 informe la population de la reprise du trafic postal intérieur :

« Der Postverkehr im Inlande ist, wie wir in Erfahrung bringen konnten, wieder hergestellt. Die Bestimmungen sind die gleichen geblieben. Die Briefe (einschl. Karten) müssen somit in deutscher Sprache abgefasst und unterschlossen werden ».

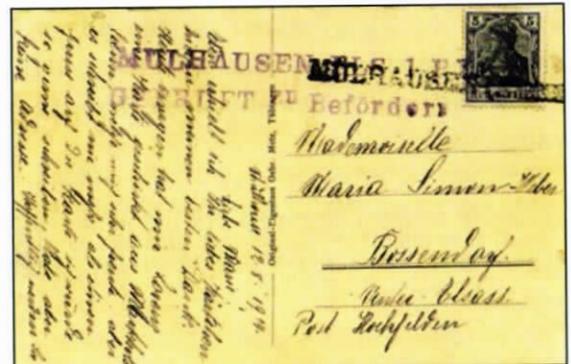
Aucune correspondance postale n'a été signalée pendant la bataille de Mulhouse (7-9 août). Par contre, plusieurs cartes postales datées des 10, 11 et 12 août 1914 sont connues avec une oblitération linéaire de fortune « **MÜLHAUSEN (Els.)** ».

Il est probable que les postiers allemands ont emporté leurs timbres à date lors du repli devant les troupes françaises. En attendant le retour des cachets, les postiers restés à Mulhouse ont utilisé ce qu'ils ont trouvé ...



Cartes postales de Mulhouse du 10 août 1914
avec griffes linéaires

Carte postale de Mulhouse du
12 août 1914



On relève sur les cartes ci-dessus des marques de censure du centre de contrôle de Mulhouse, ce qui semble indiquer que ce service a rapidement repris son activité. A partir du 13 août 1914, on retrouve du courrier avec les timbres à date de Mulhouse (bureaux 1 et 2).

L'organisation de la poste civile en Alsace française

Michel FRICK

De nombreuses communes (93) du sud-ouest de la haute-Alsace sont reconquises par les troupes françaises dès les premiers jours du mois d'août : les vallées supérieures de la Thur, de la Doller et de la Largue. Les bureaux de poste et agences postales allemands y cessent donc logiquement toute activité.

Quelques rares fabrications philatéliques ont été réalisées au moment de la libération ou plus probablement dans les jours ou semaines qui suivirent. Ces courriers sont de pure complaisance et n'ont sans doute pas été acheminés par la Poste.



Timbre à date allemand « NIEDERSEPT » (Seppois-le-Bas) sur timbre-poste français du 7 août 1914, correspondant au jour et à l'heure de la libération de la commune par la 8^e brigade de dragons.

Comme le précise le payeur particulier Estrade dans un rapport paraphrasé ou repris à leur compte par la plupart des auteurs d'articles sur l'Alsace reconquise, du courrier civil a été pris en charge dès la libération par la poste militaire, et notamment du courrier adressé à des camps d'internés civils. Cette pratique semble toutefois avoir été assez limitée car les correspondances civiles des premières semaines d'occupation sont relativement rares.



Monsieur Ottofred Kaiser
à Lannemari

Lettre de Dannemarie pour un otage alsacien détenu à Issoire, acheminée par la poste militaire.

Timbre à date TRESOR ET POSTES 42 du 27 septembre 1914 de la 57^e division d'infanterie de réserve.



Lettre de Dannemarie dont le timbre-poste est annulé par le cachet de la mairie.

Timbre à date TRESOR ET POSTES *42* du 5 octobre 1914